



LA LISTE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

menée par

XAVIER CROUAN



Notre programme... Votre programme !

“ Imaginez une commune où chaque habitante, chaque habitant se sent écouté, respecté, et acteur de l'avenir. Une commune où la solidarité n'est pas un mot creux, mais une réalité quotidienne, où l'écologie n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour mieux vivre ensemble, où la convivialité et la culture sont partagées par toutes et tous, où le logement est accessible aux jeunes actifs, où les personnes âgées peuvent rester à domicile le plus longtemps possible.

Cette commune, c'est Saint-Lunaire telle que nous la voulons. Nous proposons de faire de notre commune un exemple de démocratie locale.

Soyons fiers de notre capacité à agir collectivement, de notre projet participatif pour Saint-Lunaire. Ensemble, construisons et faisons vivre Saint-Lunaire.

Le 15 mars 2026, votez pour Saint-Lunaire, une commune où chacune et chacun compte. Votez pour Saint-Lunaire où les projets naissent de vos idées. Votez pour Saint-Lunaire solidaire et citoyenne. **Votez pour Vous.**



Xavier CROUAN - Tête de liste



Richard BREBAN, Jean-Marie BREBION, Agnès POLACK, Marie-Andrée TRUCHI, Karine BOURGUIGNON, Marine DANIEL, Flavie CAULLIER, Dominique TRUCHI, Muriel HASSANI, Alain GARDET, Michel VILLE, Xavier CROUAN, Vincent HUGONOT, Marie GEFFROY, Cyrille BERTHET, Virginie MEYNARD, Jacques DANIEL, Helga SOBOTA, Patrice MARCHAIS
Médailles : Patricia PIERRE, Arnaud BONNET, Christophe MILLOT, Mireille LECRUBIER-DELBONO, Catherine LOUIS, Christophe RAUX



1 UNE DÉMOCRATIE VIVANTE ET PARTICIPATIVE

Pour une ville où chaque voix compte
et où les décisions se prennent ensemble.

- **Mener une Convention Citoyenne pour l'éclairage public** pour trouver des solutions qui respectent la biodiversité, le budget, la sécurité des déplacements et la vie sociale.

FOCUS Convention Citoyenne sur l'éclairage public

Un groupe d'habitants et d'habitantes tirées au sort rencontrera des experts, travaillera avec les services de la commune, et aura 6 mois maximum pour formuler des propositions concrètes.

Nous nous engageons à appliquer les solutions préconisées par la Convention Citoyenne.



- **Lancer une Grande Enquête sur les attentes des personnes âgées** en termes de logement et de services puis **mettre en œuvre un plan d'action** pour qu'elles puissent vivre à leur domicile dans de bonnes conditions à Saint-Lunaire.
- **Créer un Budget Participatif** en allouant une partie du budget municipal à des projets que vous proposerez, et pour lesquels vous pourrez voter.
10 000 à 20 000 € / an
- **Créer un Conseil Municipal des Jeunes** (pour les 12-17 ans) avec un budget dédié.
2 000 à 5 000 € / an
- **Mieux intégrer les quartiers et lieux-dits de Saint-Lunaire** en instaurant des réunions de quartier, et en désignant un ou une élue de référence par quartier pour porter chacune de vos voix.
- **Refondre la communication municipale** pour une information inclusive et accessible à tous et à toutes : nouveau site internet, affichage repensé dans les quartiers, bulletin distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
- **Accueillir les nouveaux habitants et nouvelles habitantes**, les informer des projets en cours et des services disponibles.
- **Garantir l'égalité de traitement salarial femmes / hommes** et l'égal accès aux postes à responsabilités au sein des services de la mairie.

Ce programme est Votre programme.

100% des propositions sont issues de la consultation citoyenne menée en 2025 avec plus de 250 d'entre vous, sans oublier les près de 400 réponses à l'enquête citoyenne que nous avons distribuée.

➡ **Nous nous engageons à faire vivre la démocratie participative tout au long du mandat.**

2 UNE SOLIDARITÉ ACTIVE ET INCLUSIVE

Pour une commune où personne n'est laissé de côté et où l'entraide est une priorité.

- **Créer une offre de logements accessibles, solidaires et éco-conçus** pour les jeunes actifs et jeunes actives, personnes à revenus modestes, **en résidence principale** (propriété ou location).

COMMENT ?

- **Acquisition de terrains** afin de maîtriser la politique de développement (stratégie foncière).
- **Développement du Bail Réel Solidaire (BRS)**. Le terrain reste la propriété de la commune, du bailleur social ou d'un aménageur et les habitants et habitantes sont propriétaires de la maison.
- **Construction de logements sociaux**.
- **Application de la loi Le Meur** sur les nouveaux projets de construction afin de garantir l'implantation exclusive de résidences principales, et la limitation de la location courte durée.
- **Réflexion collective sur un projet de hameau communal** d'une surface limitée à Pont Briand.
- **Prescriptions écologiques** pour les futures constructions et réhabilitations : matériaux éco-responsables, habitats légers, respect de la biodiversité, réutilisation des eaux de pluie, solaire, etc
- **Priorisation des constructions sur des axes de mobilités** douces et transports collectifs.

- **Imaginer un parcours de vie pour les seniors, en priorisant le maintien à domicile** avec des services adaptés, et accompagner les aidant·es. Imaginer des solutions innovantes de logement, cohabitation à petite échelle, nouveaux services...

- **Engager une réflexion citoyenne sur la reconversion de l'ancien presbytère**, pour définir ensemble le projet qui guidera sa rénovation et sera le plus utile pour les habitant·es.

- **Lutter contre la fracture numérique** : renforcer les permanences d'accompagnement au numérique existantes, en lien avec la Communauté de Communes.

- **Créer une mutuelle communale**

FOCUS

Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ?

- La commune négocie avec des organismes mutualistes des tarifs groupés préférentiels, en accord avec les besoins recensés parmi les habitantes et les habitants.
- Il n'y a pas d'apport financier de la commune
- Plusieurs milliers de communes l'ont déjà mise en place. L'économie est de 300 à 500 € par an par personne.



- **Étudier la mise en place d'une centrale d'achat** : pour des tarifs groupés (énergie, fournitures scolaires...)

- **Créer un guide de la solidarité** sous format papier et largement disponible.

- **Mettre en place un projet de sécurité sociale alimentaire**, sous réserve d'expertise.

- **Mettre au point un dispositif d'urgence** pour les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales, dont l'accès à un logement sécurisé, en lien avec les structures existantes..

➤ **Promouvoir la sobriété énergétique et de consommation d'eau** et accompagner les habitantes et les habitants pour réduire leurs consommations.

➤ **Récupérer l'eau de pluie sur les bâtiments communaux** et les nouvelles habitations.

➤ **Développer le photovoltaïque et le solaire thermique** : lever les contraintes pour les particuliers et installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, mettre en place une production d'énergie autonome à Saint-Lunaire.

➤ **Encourager les mobilités actives et l'usage des transports en commun**, en lien avec la Communauté de Communes Côte d'Émeraude.

COMMENT ?

- *Travailler sur un schéma directeur des mobilités douces et des transports à l'échelle communale et intercommunale.*
- *Développer le transport à la demande pour des navettes inter-quartiers.*
- *Se coordonner avec les acteurs locaux pour des passages de bus plus fréquents et aux horaires adaptés.*
- *Organiser un système de covoiturage (aires sécurisées).*
- *Mettre en place des pistes cyclables sécurisées (fin des "baladoirs" pour la sécurité des piétons) et respecter la loi sur le double-sens cyclable.*
- *Promouvoir une navette maritime Dinard- Saint-Malo publique pour le prix d'un ticket de bus et accessible pour les vélos.*



➤ **Renforcer l'éducation à l'environnement, à la faune, à la flore et à la biodiversité** et faire la promotion des bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité.

➤ **Végétaliser les cours de l'école et les places du centre bourg**, créer des jardins pédagogiques.



➤ **Développer de nouveaux jardins familiaux** dans différents quartiers de Saint-Lunaire.

➤ **Soutenir les agriculteurs locaux** à l'échelle intercommunale : mieux valoriser leurs produits et leur savoir-faire.

4 UNE VILLE CONVIVIALE ET INCLUSIVE

Pour renforcer les liens entre les générations et créer des espaces de vie partagés.

➤ **Co-construire avec les habitants et habitantes un tiers-lieu, polyvalent et culturel**, qui pourrait accueillir des activités telles que café associatif, expositions, spectacle vivant, ateliers pour tous les âges, espaces de coworking pour les personnes qui télétravaillent, etc.



➤ **Créer un lieu dédié aux ados (12-17 ans)** pour qu'ils puissent s'y retrouver, y partager des loisirs et des projets.

➤ **Soutenir les projets des jeunes** de Saint-Lunaire grâce à un fond dédié et un accompagnement personnalisé, et leur faciliter l'accès aux jobs d'été.

➤ **Revitaliser le centre-bourg** : créer un cœur de ville vivant, piéton par endroits, végétalisé, avec des arbres et des bancs, des terrasses... Repenser en particulier l'espace autour de l'église pour accueillir des événements conviviaux, dans une ambiance "village".

➤ **Mettre la campagne à l'honneur**, parce que Saint-Lunaire ne se résume pas à son bord de mer : sentier de balade dans le bois de Ponthual, préservation des espaces ruraux, des prés, des chemins...



FOCUS

Éducation :

- Nous développerons les **activités périscolaires** : ateliers nature, sport, culture, numérique, mer...
- Nous définirons un **projet éducatif** soucieux de la diversité et de l'égalité filles - garçons, en lien avec les parents et les enseignants.

➤ **Rendre les espaces publics accessibles pour tous et toutes**, en particulier aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, en recensant les besoins et en cartographiant les lieux accessibles.

➤ **Développer la féminisation des noms de rues.**

➤ **Faciliter la création d'une association des commerçants.**

UNE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE RICHE

Pour valoriser notre patrimoine, soutenir la création et animer notre commune toute l'année

- **Se doter d'une programmation culturelle à l'année avec un coordonnateur municipal** qui orchestre, impulse, facilite et développe des partenariats avec de grands festivals.
- **Soutenir la vie associative** : créer du lien entre les différentes associations, revoir et augmenter les subventions pour plus d'équité et une meilleure prise en compte des différentes situations.
- **Revoir les conditions de mise à disposition des locaux**, optimiser l'occupation et le partage des salles communales et faciliter l'organisation d'événements.
- **Organiser des événements intergénérationnels toute l'année** : fête du pain, fête de la pomme, fête du vent, fête des voisins, carnaval, thés dansants, bals populaires, repas de quartier...
- **Valoriser les différents quartiers et lieux-dits de Saint-Lunaire** et mettre chaque année un quartier à l'honneur avec une manifestation festive ou artistique.
- **Organiser des séances de cinéma et d'opéra** en plein air l'été.
- **Accueillir des résidences d'artistes** tous les ans.



FOCUS

Chèque jeunesse :

- Nous le revaloriserons.
- Nous l'ouvrons à l'utilisation pour des activités culturelles ponctuelles (concerts, expositions...).
- Nous étudierons la possibilité de l'étendre aux personnes "moins jeunes" avec des revenus modestes.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET CADRÉE

Nous nous engageons à **ne pas augmenter le niveau d'endettement** de la commune.

Nous contribuons pleinement aux actions de la **Communauté de Communes Côte d'Émeraude**, dont l'échelle (8 communes) permet à la fois l'agilité et la proximité.

PARCE QUE SAINT-LUNAIRE C'EST VOUS !